



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





STABILITÉ DU NOMBRE D'EMPLOIS

Le nombre d'emplois varie peu entre 2008 et 2011.

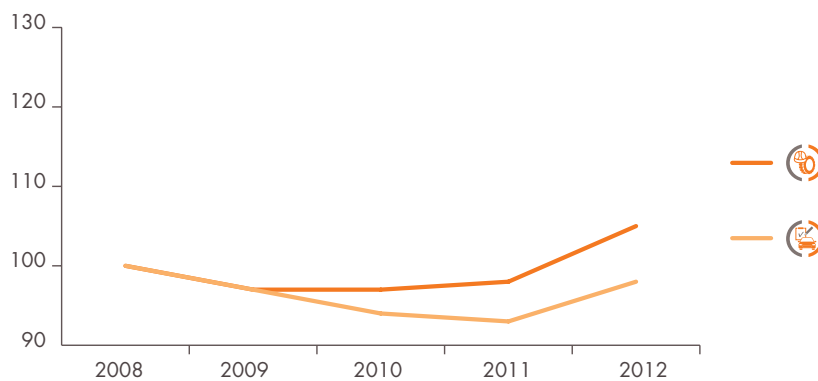
En 2012, une hausse semble se dessiner. Cependant, cette dernière est à relativiser car la progression de l'emploi en 2012 concerne toutes les branches. Elle résulte notamment d'un changement de méthode d'enregistrement de la DADS, observable dans un grand nombre de branches. Celle-ci est notamment liée à des changements de méthode dans la collecte et le traitement des données issues de DADS et ne correspond pas toujours à une augmentation effective de l'emploi salarié.

Évolution de l'emploi 2008-2012

Année		
2008	5 292	57 192
2009	5 124	55 212
2010	5 532	55 620
2011	5 172	56 172
2012	6 061	61 597

Source : DADS 2008-2012

Évolution des effectifs – indice 100 = année 2008



L'indice mesure la variation relative de l'emploi dans chacun des secteurs entre 2008 et les années suivantes. L'indice représente le rapport entre les effectifs salariés en 2008 (valeur en 2008 = 100) et les effectifs salariés au cours d'années suivantes.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts en automobile

**EMPLOI TRÈS CENTRALISÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE**

L'Île-de-France et Auvergne, Rhône-Alpes premières régions employeuses, concentrent près du tiers des salariés.

Les autres régions recensent moins de 10 % des emplois.

Effectifs par région en 2012

Région				
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	469	8 %	3 835	7 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	526	9 %	5 298	11 %
Auvergne, Rhône-Alpes	699	12 %	8 693	14 %
Bourgogne, Franche-Comté	281	5 %	1 656	3 %
Bretagne	214	4 %	3 154	6 %
Centre	237	4 %	1 587	4 %
Corse	42	1 %	309	1 %
DOM	150	2 %	1 191	3 %
Île-de-France	1 167	19 %	17 314	18 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	530	9 %	4 812	9 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	534	5 %	3 618	5 %
Normandie	291	9 %	2 326	7 %
Pays de la Loire	364	6 %	3 713	6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	557	9 %	4 091	8 %
Total	6 061	100 %	61 597	100 %